

WARRANTY FOR REZNOR LLC PRODUCTS

Manufacturer Product Limited Warranty

Reznor LLC warrants to the original owner-user that this product will be free from defects in material and workmanship. This warranty is limited to twelve (12) months from the date of original installation, whether or not actual use begins on that date, or eighteen (18) months from date of shipment, whichever occurs first.

Manufacturer Replacement Parts Limited Warranty

Reznor LLC warrants replacement parts for thirty (30) days after installation or thirteen (13) months from date of shipment, whichever occurs first.

Extended Warranty

NOTE: Extended warranty on electrical and mechanical operating components does not apply to blower belts or to any HVAC equipment installed in highly humid environments such as greenhouses.

Limited to the following models, components, and applications:

- **Models F and B:** Extended nine (9) years for a total ten-year, non-prorated warranty on the heat exchanger, burners, draft hood, and flue baffle assembly. Extended four (4) years for a total five-year, non-prorated warranty on all electrical and mechanical operating components.
- **Models DTHG, UBX, UBXC, UBZ, UDAP, UDAS, UDBP, UDBS, UDX, UDXC, UDZ, UEAS, and UEZ:** Extended nine (9) years for a total ten-year, non-prorated warranty on the heat exchanger, burner, and flue collection box assembly. Extended four (4) years for a total five-year, non-prorated warranty on all electrical and mechanical operating components.
- **Models DTH, EUH, EUHC, H, and UWS:** Extended four (4) years for a total five-year, non-pro-rated warranty on all electrical and mechanical operating components.
- **Model CAUA:** Extended nine (9) years for a total ten-year, non-prorated warranty on the heat exchanger and burners. Extended four (4) years for a total five-year, non-prorated warranty on all electrical and mechanical operating components.
- **Models VCS, VCT, VPS, VPT, VZ, VZH, and VZT:** Extended nine (9) years for a total ten-year, non-prorated warranty on all tubes. Extended four (4) years for a total five-year, non-prorated warranty on the burner and all electrical and mechanical operating components.

Optional Purchased Extended Warranty

Purchased with and limited to the following models and components:

- **Option XW1:** Extended four (4) years for a total five-year, non-prorated warranty on compressors—for models **DF6SF, JS4BD, JT4BD, MASA, PEH, PDH, RCB, RCC, RDB, RDC, RDCB, RDCC, RDDB, RDDC, RECB, RECC, REDB, REDC, REH, RDH, RHH, S5BP, SHH, SDH, T5BP, YDHA, YDMA, YDSA, YWMA**
- **Option XW2:** Extended four (4) years for a total five-year, non-prorated warranty on the heat exchanger—for models **PDH, RDCB, RDCC, RDDB, RDDC, RHH with AC5, RDH with AC2 or AC4, RPB, RPBL, SCE, SDH, SHH, SSCBL, YDHA, YDMA, YDSA, YWMA**
- **Option XW3:** Extended nine (9) years for a total ten-year, non-prorated warranty on the heat exchanger—for models **B6BMM, DF6SF, PDH, R6GD, R6GF, R6GI, R6GN, R6GP, R8GD, R8GE, R8HE, RDCC, RDDB, RDDC, RDH with AC2 or AC4, RHH with AC5, RDCB, RPB, RPBL, SCE, SDH, SHH, SSCBL, YDHA, YDMA, YDSA, YWMA**
- **Option XW4:** Extended four (4) years for a total five-year, non-prorated warranty on electric furnace—for models **PEH, RECB, RECC, REDB, REDC, REH, YDHA, YDMA, YDSA, YWMA**
- **Option XW9:** Extended three (3) years for a total five-year, non-prorated warranty on all parts—for model **ZQYRA**

Limitations and Exclusions

Reznor LLC obligations under this warranty and the sole remedy for its breach are limited to repair, at its manufacturing facility, of any part or parts of its products which prove to be defective; or, in its sole discretion, replacement of such products. All returns of defective parts or products must include the product model number and serial number, and must be made through an authorized distributor or arranged through Customer Service. Authorized returns must be shipped prepaid. Repaired or replacement parts will be shipped F.O.B. shipping point.

1. The warranty provided herein does not cover charges for labor or other costs incurred in the troubleshooting, repair, removal, installation, service or handling of parts or complete products. **EXCEPTION: Model WS**—If heat exchanger leaks or other failure occurs within the warranty period, Reznor LLC will pay up to \$50 for qualified contractor to make necessary repairs. If the heat exchanger cannot be repaired, Reznor LLC will exchange the defective unit for a new hydronic heater.
2. All claims under the warranty provided herein must be made within ninety (90) days from the date of discovery of the defect. Failure to notify the manufacturer of a warranted defect within ninety (90) days of its discovery voids obligation hereunder.
3. The warranty provided herein shall be void and of no effect in the event that (a) the product has been operated outside its designed output capacity (heating, cooling, airflow); (b) the product has been subjected to misuse, neglect, accident, improper or inadequate maintenance, corrosive environments, environments containing airborne contaminants (silicone, aluminum oxide, etc.), or excessive thermal shock; (c) unauthorized modifications are made to the product; (d) the product is not installed or operated in compliance with the manufacturer’s printed instructions; (e) the product is not installed and operated in compliance with applicable building, mechanical, plumbing and electrical codes; or (f) the serial number of the product has been altered, defaced, or removed.
4. The warranty provided herein is for repair or replacement only. The manufacturer shall not be liable for any loss, cost, damage, or expense of any kind arising out of a breach of the warranty. Further, shall not be liable for any incidental, consequential, exemplary, special, or punitive damages, nor for any loss of revenue, profit or use, arising out of a breach of this warranty or in connection with the sale, maintenance, use, operation, or repair of any product. In no event will be liable for any amount greater than the purchase price of a defective product. The disclaimers of liability included in this paragraph 4 shall remain in effect and shall continue to be enforceable in the event that any remedy herein shall fail of its essential purpose.
5. THIS WARRANTY IS THE SOLE AND EXCLUSIVE WARRANTY FOR REZNOR LLC PRODUCTS, AND IS IN LIEU OF ALL OTHER EXPRESS AND IMPLIED WARRANTIES. REZNOR LLC SPECIFICALLY DISCLAIMS ALL OTHER EXPRESS AND IMPLIED WARRANTIES, INCLUDING, BUT NOT LIMITED TO, ALL IMPLIED WARRANTIES OF MERCHANTABILITY AND FITNESS FOR A PARTICULAR PURPOSE. No person or entity is authorized to bind REZNOR LLC to any other warranty, obligation, or liability for any product. Installation, operation, or use of the product for which this warranty is issued shall constitute acceptance of the terms hereof.
6. Failure and replacement caused by contamination from bacteria are excluded from warranty coverage (i.e., dirty sock syndrome). Consequential or other damage(s) caused by rust, brownouts, blackouts, oxidation, corrosion, water, water condition, freezing, fire, other abnormal environmental conditions or other natural acts are excluded from warranty coverage. Premature failure due to the use of inferior building materials such as high sulfur content dry wall, corrosive conditions caused by location, moisture, green slime, etc. are also excluded from warranty coverage.
7. This warranty does not apply to parts that fail as a direct result of environmental influences.

Model	Serial No.	Date of Installation
	Installer	Distributor



GARANTIE POUR PRODUITS REZNOR LLC

Garantie limitée pour le produit du fabricant

Reznor LLC garantit au propriétaire-utilisateur d'origine que ce produit sera exempt de défauts de matériaux et de fabrication. Cette garantie est limitée à douze (12) mois à compter de la date d'installation d'origine, que l'utilisation réelle commence ou non à cette date, ou à dix-huit (18) mois à compter de la date d'expédition, selon la première éventualité.

Garantie limitée pour les pièces de rechange du fabricant

Reznor LLC garantit les pièces de rechange pendant trente (30) jours après l'installation ou treize (13) mois à compter de la date d'expédition, selon la première éventualité.

Garantie prolongée

REMARQUE : La garantie prolongée sur les composants électriques et mécaniques ne s'applique pas aux courroies de soufflerie ou aux équipements CVC installés dans des environnements très humides comme les serres.

Limité aux modèles, composants et applications suivants :

- **Modèles F et B** : Garantie prolongée de neuf (9) ans pour une garantie totale de dix ans, non proportionnelle, sur l'échangeur de chaleur, les brûleurs, dispositif de régulation du tirage et l'ensemble de déflecteur de fumée. Garantie prolongée de quatre (4) ans pour une garantie totale de cinq ans, non proportionnelle, sur tous les composants électriques et mécaniques de fonctionnement.
- **Modèles DTHG, UBX, UBXC, UBZ, UDAP, UDAS, UDBP, UDBS, UDX, UDXC, UDZ, UEAS et UEZ** : Garantie prolongée de neuf (9) ans pour une garantie totale de dix ans, non proportionnelle, sur l'ensemble de l'échangeur de chaleur, du brûleur et de la boîte de récupération de fumée. Garantie prolongée de quatre (4) ans pour une garantie totale de cinq ans, non proportionnelle, sur tous les composants électriques et mécaniques de fonctionnement.
- **Modèles DTH, EUH, EUHC, H et UWS** : Garantie prolongée de quatre (4) ans pour une garantie totale de cinq ans, non proportionnelle, sur tous les composants de fonctionnement électriques et mécaniques.
- **Modèle CAUA** : Garantie prolongée de neuf (9) ans pour une garantie totale de dix ans, non proportionnelle, sur l'échangeur de chaleur et les brûleurs. Garantie prolongée de quatre (4) ans pour une garantie totale de cinq ans, non proportionnelle, sur tous les composants de fonctionnement électriques et mécaniques.
- **Modèles VCS, VCT, VPS, VPT, VZ, VZH et VZT** : Garantie prolongée de neuf (9) ans pour une garantie totale de dix ans, non proportionnelle, sur tous les tubes. Garantie prolongée de quatre (4) ans pour une garantie totale de cinq ans, non proportionnelle, sur le brûleur et tous les composants de fonctionnement électriques et mécaniques.

Garantie prolongée achetée en option

Acheté avec et limité aux modèles et composants suivants :

- **Option XW1**: Prolongation de quatre (4) ans pour une garantie totale de cinq ans, non proportionnelle, sur les compresseurs—pour les modèles **DF6SF, JS4BD, JT4BD, MASA, PEH, PDH, RCB, RCC, RDB, RDC, RDCB, RDCC, RDDB, RDDC, RECB, RECC, REDB, REDC, REH, RDH, RHH, S5BP, SHH, SDH, T5BP, YDHA, YDMA, YDSA, YWMA**
- **Option XW2**: Prolongation de quatre (4) ans pour une garantie totale de cinq ans, non proportionnelle, sur l'échangeur de chaleur—pour les modèles **PDH, RDCB, RDCC, RDDB, RDDC, RHH with AC5, RDH with AC2 or AC4, RPB, RPBL, SCE, SDH, SHH, SSCBL, YDHA, YDMA, YDSA, YWMA**
- **Option XW3**: Prolongation de neuf (9) ans pour une garantie totale de dix ans, non proportionnelle, sur l'échangeur de chaleur—pour les modèles **B6BMM, DF6SF, PDH, R6GD, R6GF, R6GI, R6GN, R6GP, R8GD, R8GE, R8HE, RDCC, RDDB, RDDC, RDH with AC2 or AC4, RHH with AC5, RDCB, RPB, RPBL, SCE, SDH, SHH, SSCBL, YDHA, YDMA, YDSA, YWMA**
- **Option XW4**: Prolongation de quatre (4) ans pour une garantie totale de cinq ans, non proportionnelle, sur la fournaise électrique—pour les modèles **PEH, RECB, RECC, REDB, REDC, REH, YDHA, YDMA, YDSA, YWMA**
- **Option XW9**: Prolongation de trois (3) ans pour une garantie totale de cinq ans, non proportionnelle, sur toutes les pièces—pour le modèle **ZQYRA**

Limitations et exclusions

Les obligations de Reznor LLC en vertu de cette garantie et le seul recours en cas de violation de celle-ci sont limités à la réparation, dans son usine de fabrication, de toute pièce ou pièces de ses produits qui s'avèrent défectueuses; ou, à sa seule discrétion, le remplacement de ces produits. Tous les retours de pièces ou de produits défectueux doivent inclure le numéro de modèle et le numéro de série du produit et doivent être effectués par l'intermédiaire d'un distributeur autorisé ou organisés par le service client. Les retours autorisés doivent être expédiés prépayés. Les pièces réparées ou de remplacement seront expédiées F.O.B. au point d'expédition.

1. La garantie fournie ici ne couvre pas les frais de main-d'oeuvre ou autres coûts engagés dans le dépannage, la réparation, le retrait, l'installation, l'entretien ou la manutention de pièces ou de produits complets. **EXCEPTION : Modèle WS**—Si des fuites de l'échangeur de chaleur ou une autre panne surviennent pendant la période de garantie, Reznor LLC paiera jusqu'à \$50 pour qu'un entrepreneur qualifié effectue les réparations nécessaires. Si l'échangeur de chaleur ne peut pas être réparé, Reznor LLC échangera l'unité défectueuse contre un nouveau chauffe-eau hydronique.
2. Toutes les réclamations au titre de la garantie prévue aux présentes doivent être faites dans les quatre-vingt-dix (90) jours suivant la date de découverte du défaut. Le non-avis au fabricant d'un défaut garanti dans les quatre-vingt-dix (90) jours suivant sa découverte annule l'obligation en vertu des présentes.
3. La garantie fournie ici sera nulle et sans effet dans le cas où (a) le produit a été utilisé en dehors de sa capacité de sortie conçue (chauffage, refroidissement, flux d'air) ; (b) le produit a été soumis à une mauvaise utilisation, à une négligence, à un accident, à un entretien inapproprié ou inadéquat, à des environnements corrosifs, à des environnements contenant des contaminants en suspension dans l'air (silicone, oxyde d'aluminium, etc.) ou à un choc thermique excessif ; (c) des modifications non autorisées sont apportées au produit ; (d) le produit n'est pas installé ou utilisé conformément aux instructions imprimées du fabricant ; (e) le produit n'est pas installé et utilisé conformément aux codes du bâtiment, de la mécanique, de la plomberie et de l'électricité applicables; ou (f) le numéro de série du produit a été modifié, dégradé ou supprimé.
4. La garantie fournie ici concerne uniquement la réparation ou le remplacement. Le fabricant ne sera pas responsable de toute perte, coût, dommage ou dépense de quelque nature que ce soit résultant d'une violation de la garantie. De plus, nous ne serons pas responsables des dommages accessoires, consécutifs, exemplaires, spéciaux ou punitifs, ni de toute perte de revenus, de bénéfices ou d'utilisation, découlant d'une violation de cette garantie ou en relation avec la vente, l'entretien, l'utilisation, le fonctionnement ou la réparation de tout produit. En aucun cas, nous ne serons responsables d'un montant supérieur au prix d'achat d'un produit défectueux. Les clauses de non-responsabilité incluses dans le présent paragraphe 4 resteront en vigueur et continueront d'être applicables dans le cas où l'un des recours prévus aux présentes ne parviendrait pas à atteindre son objectif essentiel.
5. CETTE GARANTIE EST LA SEULE ET UNIQUE GARANTIE POUR LES PRODUITS REZNOR LLC ET REMPLACE TOUTES LES AUTRES GARANTIES EXPRESSES ET IMPLICITES. REZNOR LLC DÉCLINE SPÉCIFIQUEMENT TOUTES LES AUTRES GARANTIES EXPRESSES ET IMPLICITES, Y COMPRIS, MAIS SANS S'Y LIMITER, TOUTES LES GARANTIES IMPLICITES DE QUALITÉ MARCHANDE ET D'ADÉQUATION À UN USAGE PARTICULIER. Aucune personne ou entité n'est autorisée à lier REZNOR LLC à une autre garantie, obligation ou responsabilité pour tout produit. L'installation, le fonctionnement ou l'utilisation du produit pour lequel cette garantie est émise constitue l'acceptation des termes des présentes.
6. Les défaillances et les remplacements causés par une contamination bactérienne sont exclus de la couverture de la garantie (c.-à-d. le syndrome de la chaussette sale). Les dommages consécutifs ou autres causés par la rouille, les baisses de tension, les pannes de courant, l'oxydation, la corrosion, l'eau, l'état de l'eau, le gel, le feu, d'autres conditions environnementales anormales ou d'autres actes naturels sont exclus de la couverture de la garantie. Les défaillances prématurées dues à l'utilisation de matériaux de construction de qualité inférieure tels que les cloisons sèches à haute teneur en soufre, les conditions corrosives causées par l'emplacement, l'humidité, la boue verte, etc. sont également exclues de la couverture de la garantie.
7. Cette garantie ne s'applique pas aux pièces qui tombent en panne en raison directe des influences environnementales.

Modèle	Numéro de série	Date d'installation
	Installateur	Distributeur

